

# 2020

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



Association Française  
de Science Politique

[www.afsp.info](http://www.afsp.info)

## SOMMAIRE

|  |          |
|--|----------|
| <b>1. CRÉATION DE POLI(CRI)TIQUE, LE WEBINAIRE DE L'AFSP</b> .....                     | <b>4</b> |
| <b>2. PROFESSION POLITISTE : L'AFSP ET LA DÉFENSE DES MÉTIERS DE LA DISCIPLINE</b>     |          |
| 2.1. Politistes dans la Cité, le nouveau podcast de l'AFSP .....                       | 6        |
| 2.2. L'action collective sur la LPR et la mobilisation de soutien au CNU .....         | 7        |
| 2.3. L'adhésion de l'AFSP au Collège des Sociétés Savantes Académiques de France ..... | 8        |
| 2.4. La poursuite de la mobilisation #FreeFariba .....                                 | 9        |
| 2.5. La défense des SHS en Europe .....  | 10       |
| 2.6. Le suivi des recrutements en contexte COVID .....                                 | 11       |
| 2.7. Un partage d'informations pour outiller les politistes .....                      | 11       |
| <b>3. VALORISATION</b>   |          |
| 3.1. Proposer des revues collaboratives en ligne .....                                 | 12       |
| 3.2. Accompagner l'offre éditoriale de la RFSP .....                                   | 13       |
| 3.3. Donner une visibilité aux actions de nos partenaires .....                        | 14       |
| 3.4. La reconnaissance d'un réseau de recherche issu de l'AFSP .....                   | 14       |
| 3.5 Animer des réseaux d'information au quotidien .....                                | 15       |
| <b>4. ORGANISATION DE L'AFSP</b>   |          |
| Le Conseil d'administration .....  | 16       |
| Le Bureau .....  | 16       |
| L'équipe administrative .....  | 16       |

## UNE ANNÉE DE TRANSITION

L'année 2020 a été une année de transition pour l'AFSP. Notre Association a connu un changement de direction et son activité a dû s'adapter aux contraintes liées à la crise du COVID et ses conséquences sanitaires. Les élections visant au renouvellement de la moitié du Conseil d'administration de l'AFSP ont ainsi eu lieu entre mars et juin 2020 pendant le premier confinement grâce à l'investissement de son équipe administrative et à la capacité de l'Association à fonctionner entièrement à distance.

L'année 2020 a été marquée par les profondes transformations de nos pratiques professionnelles que la pandémie a entraînées. L'AFSP a d'ailleurs cosigné et publié dès lundi 30 mars 2020 avec 25 autres sociétés savantes une lettre ouverte à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à propos des conséquences de cette crise sur les personnels et laboratoires de la recherche publique.

Le 3 juillet 2020, un Conseil d'administration renouvelé a élu un nouveau président et un nouveau secrétaire général de l'AFSP, Christophe Jaffrelot et Michel Mangenot, en remplacement d'Andy Smith et de Nicolas Sauger. Le nouveau Bureau de l'AFSP (2020-2022) qui a tenu sa première réunion le 10 juillet 2020 a aussitôt mis la collégialité au cœur de ses méthodes de travail. Il s'est organisé autour de cinq missions :

- La défense des métiers de la science politique, pilotée par Frédéric Sawicki
- La valorisation, pilotée par Marieke Louis
- Les partenariats, pilotée par Carole Bachelot
- La coopération internationale, pilotée par Claire Dupuy en lien avec nos représentants à l'ECPSA (Antoine Vauchez) et l'IPSA (Olivier Nay en 2020)
- La recherche et les risques du métier, co-pilotée par Assia Boutaleb et Hélène Combes.

# 1. CRÉATION DE POLI(CRI)TIQUE, LE WEBINAIRE DE L'AFSP

Dans un contexte sanitaire rendant les réunions « en présence » difficiles, un cycle de webinaires mensuels baptisé *Poli(cri)tique*, a été initié. Cette innovation vise à décrypter l'actualité nationale et internationale en soumettant certains de ses enjeux les plus saillants à l'analyse de trois ou quatre politistes (ou de spécialistes d'autres sciences sociales) pendant une heure trente.

Cette série a été inaugurée le **21 octobre** par un webinaire consacré à l'élection présidentielle américaine où les intervenants ont dressé un bilan de l'administration Trump. Y ont participé, Maya Kandel, chercheuse associée à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Nadia Marzouki, chercheuse au CERI-Sciences

Po/CNRS, Daniel Sabbagh, directeur de recherche au CERI-SciencesPo/CNRS et Paul Schor, maître de conférences à l'Université Paris-Diderot.

Le deuxième et dernier webinaire de l'année 2020, le **15 décembre**, a eu pour thème les effets de la pandémie de Covid-19 sur les mobilités internationales. Y ont participé Anne-Laure Amilhat-Szary, professeure de géographie politique à l'Université Grenoble Alpes, Damien Simonneau, chercheur à l'Institut Convergences Migrations du Collège de France et Simeng Wang, chercheuse aux CERMES3 (CNRS).



## LES WEBINAIRES EN REPLAY

Toutes les vidéos des webinaires Poli(cri)tique sont accessibles en replay sur le site internet de l'AFSP depuis l'automne 2020.



## 2. PROFESSION POLITISTE : L'AFSP ET LA DÉFENSE DES MÉTIERS DE LA DISCIPLINE

### 2.1 POLITISTES DANS LA CITÉ, LE NOUVEAU PODCAST DE L'AFSP

En **décembre 2020**, l'AFSP a lancé une nouvelle série de podcasts intitulée *Politistes dans la Cité*, qui aborde le métier de politiste dans ses relations avec l'espace public dans toutes ses dimensions, des politiques publiques aux interventions dans les médias. *Politistes dans la Cité* met en valeur le rôle des politistes dans la société en tant que scientifiques utilisant leurs savoirs hors de la salle de cours ou de leur laboratoire.

Ce podcast permet de montrer que si la science politique est une discipline forgée autour de concepts et de sous-champs, et traversée par des controverses, c'est aussi un métier qui s'exerce en relation avec son environnement, fait par des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs qui œuvrent à produire et valoriser une connaissance de la (et du) politique, en France comme à l'étranger.

Sous la responsabilité de Marieke Louis, chargée de la valorisation au Bureau de l'AFSP, cette nouvelle série propose chaque mois une conversation avec un(e) politiste

dont les recherches ont, à un moment donné, fait écho à l'actualité et contribué au débat public, sous des formats variés allant de l'expertise à la mobilisation en passant par l'innovation pédagogique ou des publications à destination du grand public.

Le premier épisode en décembre 2020 a été consacré à Loïc Blondiaux, professeur de science politique à l'Université Paris 1, spécialiste de l'opinion publique, des sondages et de la démocratie participative. Dans cet entretien, Loïc Blondiaux est revenu sur sa contribution aux travaux de la Convention citoyenne pour le climat et au sein de la Commission nationale du débat public. Il a proposé une réflexion critique sur le concept de démocratie participative et sur son « succès », mais aussi sur sa conception des évolutions de la carrière en science politique et les risques du « publish or perish ». A défaut de fournir des « recettes de l'influence » sur la vie politique, cet entretien a donné matière à penser sur la manière d'accompagner certaines transformations de la vie démocratique et de concevoir le métier de politiste.



### 2.2 L'ACTION COLLECTIVE SUR LA LPR ET LA MOBILISATION DE SOUTIEN AU CNU

Dans le cadre de la LPPR devenue LPR, une tribune publiée le **14 janvier 2020** par plus de 30 sociétés savantes dont l'AFSP, a alerté les décideurs politiques sur leur responsabilité : redonner effectivement à notre recherche publique les moyens financiers, humains et organisationnels lui permettant de remplir et d'étendre ses missions.

L'AFSP a manifesté ses critiques contre certaines dimensions de la LPR dès le **24 février 2020** par l'adoption d'une motion par son Conseil d'administration. Par sa participation comme membre fondateur au Collectif des

Sociétés Savantes Académiques de France (voir infra), elle a condamné fermement le **31 octobre 2020** le contenu des trois amendements adoptés en séance de nuit le 29 octobre au Sénat, avec le soutien du gouvernement. Suite à la suppression de la qualification aux fonctions de professeur (pour les non MCF), son soutien au CNU s'est en particulier traduit par la motion adoptée par son Conseil d'administration du 10 novembre 2020, intitulée « Défendons le CNU » et diffusée comme [communiqué de presse le 12 novembre 2020](#).

« Suite à la réunion de son Conseil d'administration ce mardi 10 novembre 2020, l'Association Française de Science Politique réaffirme son soutien indéfectible au CNU. La quatrième section du CNU joue un rôle essentiel dans le maintien de la dimension nationale de la science politique comme discipline. L'AFSP reste fondamentalement attachée au caractère national du statut des enseignants-chercheurs en France. La dérogation à la qualification en particulier pour le recrutement des Professeurs des universités, dont la réforme est déjà en cours en science politique, constituerait une menace particulièrement grave à l'encontre du caractère collégial, représentatif et pluraliste de l'évaluation ouvrant l'accès à ces fonctions.

Par ailleurs, l'AFSP, avec et en lien étroit avec le CNU 04, condamne avec la plus grande fermeté l'absence de concertation avec les institutions représentatives et regrette la division du monde universitaire à laquelle cette remise en question du CNU aboutirait : division entre corps (Maîtres de conférences et Professeurs), division entre disciplines (disciplines à agrégation dont la science politique et les autres) et division entre établissements. C'est la raison pour laquelle l'AFSP a signé dès le 31 octobre 2020 le communiqué du collectif des Sociétés Savantes Académiques de France dont elle est membre fondateur demandant le retrait des trois amendements sénatoriaux dont celui sur la qualification nationale aux fonctions d'enseignant-chercheur ».

## 2. PROFESSION POLITISTE : L'AFSP ET LA DÉFENSE DES MÉTIERS DE LA DISCIPLINE

### 2.3 L'ACTION DE L'AFSP AU SEIN DU COLLECTIF DES SOCIÉTÉS SAVANTES ACADÉMIQUES DE FRANCE

L'AFSP, qui a contribué comme membre fondateur à la naissance du Collectif des Sociétés Savantes Académiques de France en 2019 (devenu depuis en février 2021 le *Collectif des Sociétés Savantes Académiques de France*) a poursuivi tout au long de l'année 2020 son travail de « société savante en réseau ». Ce réseau visant à organiser des réunions d'information, des débats et des rencontres, à publier des prises de position publiques argumentées sur l'organisation de la vie scientifique et académique, sur celle de la recherche française, européenne et internationale et sur leurs relations avec la société.

Dans une tribune publiée dans *Le Monde* du **14 janvier 2020** et co-signée avec plus de 30 sociétés savantes, l'AFSP a souhaité s'exprimer, au moment du débat sur la LPPR, sur les enjeux du « temps long » et alerter les décideurs politiques sur leur responsabilité : redonner à la recherche publique les moyens financiers, humains et organisationnels lui permettant de remplir et d'étendre ses missions.

Avec 25 autres sociétés savantes du réseau, l'Association a aussi publié **fin mars 2020** une lettre ouverte à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, concernant les conséquences de la crise Covid-19 sur les personnels et laboratoires de la recherche publique.

Association Française de Science Politique

LE PORTAL DE LA SCIENCE POLITIQUE FRANÇAISE

Actualité

#### Conséquences de la crise Covid-19 sur les personnels et laboratoires de la recherche publique : 26 sociétés savantes cosignent une lettre à la Ministre

L'Association Française de Science Politique cosigne et publie lundi 30 mars 2020 avec 25 autres sociétés savantes une lettre ouverte à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, concernant les conséquences de la crise Covid-19 sur les personnels et laboratoires de la recherche publique.

Au cœur des préoccupations communes, les mesures nécessaires pour atténuer l'impact de la fermeture des laboratoires de recherche publics sur la situation personnelle des personnels de recherche et d'enseignement supérieur les plus fragiles et l'impact du confinement sur l'avancée des projets de recherche. Les 26 sociétés savantes signataires - couvrant les domaines de la biologie, de la physique, des mathématiques, de l'informatique et des sciences humaines et sociales - affirment la nécessité de réponses nationales pour faire face aux effets de la nécessaire prolongation du confinement sur les travaux de recherche.

« Madame la Ministre,

Au moment où l'urgence sanitaire justifie les strictes mesures de confinement prises par le gouvernement, et alors que la communauté scientifique s'est organisée pour lutter de la manière la plus efficace contre l'épidémie de COVID-19, les sociétés savantes signataires approuvent vos annonces récentes concernant le soutien aux étudiants, ainsi que la prolongation automatique des titres de séjour pour une durée de 3 mois. Les signataires recommandent une mise en oeuvre rapide de ces décisions.

Ces mesures doivent être encore étendues afin de soutenir au mieux les personnels et stagiaires de l'Enseignement Supérieur et la Recherche les plus fragiles économiquement et socialement et de permettre un redémarrage des laboratoires de recherche dans les meilleures conditions. Il est en particulier important :

- que les contrats des personnels non fonctionnaires de l'enseignement supérieur employés comme agents vacataires dans leur établissement soient systématiquement maintenus pendant la période de fermeture des universités et que les vacations prévues soient intégralement payées. Ces mesures doivent concerner les doctorants, les autres étudiants ainsi que les personnels non étudiants de la recherche publique (Post-docs, etc.). Elles doivent aussi s'appliquer aux chargés de cours, même si le service personnel n'a été assuré, et alors que tous les personnels s'investissent dans l'accompagnement des étudiants.
- que la date de dépôt des candidatures aux recrutements (PR, MCF, ATER notamment) soit repoussée significativement pour tenir compte des situations d'empêchement auxquelles sont confrontés les candidats pendant la période de confinement. Aucune date limite de dépôt ne doit être antérieure à la fin de cette période.
- que les contrats doctoraux et les contrats de travail des personnels post-doctoraux et de soutien à la recherche soient prolongés d'une durée correspondant aux mois perdus. Ces prolongations doivent s'appliquer à l'ensemble des contrats gérés par les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur, que l'origine des fonds soit publique ou privée.
- que les contrats de recherche des laboratoires gérés par les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur soient prolongés automatiquement d'une durée au moins égale à la période d'inaccessibilité des lieux ou ces activités de recherche sont ordinairement exercées. Dans certaines disciplines, cette prolongation doit prendre en compte que l'arrêt des laboratoires pendant le confinement impacte la capacité de recherche sur des périodes beaucoup plus longues.
- que des instructions soient données aux établissements d'enseignement supérieur et aux organismes de recherche pour clarifier par une décision unanime au plan national la situation (maintien des gratifications, critères de validation) des stagiaires en recherche publics dont le stage a été interrompu, afin que leur année puisse être validée.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce courrier et vous assurons de nos sentiments respectueux ».

Sociétés signataires : Association des Enseignants-Chercheurs en Psychologie des Universités, Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie, Association Française de Science Politique, Association Française pour l'Intelligence Artificielle, Association Française de Sociologie, Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur, Association des Historiens Contemporains de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Association des Professeurs d'Archéologie et d'Histoire de l'Art des Universités, Association des Professeurs d'Histoire et Géographie, Comité National Français de Géographie, Société d'Etudes Anglo-Américaines des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Société Française d'Alcoolologie, Société Française d'Alimentation et d'Anthropologie, Société Française de Bioinformatique, Société Française de Biologie du Développement, Société Française de Botanique, Société Française d'Ecologie et d'Evolution, Société Française de Génétique, Société Française de Numismatique, Société Française de Psychologie, Société Française de Zoologie, Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Société Informatique de France, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université, Société de Sociologie du Sport de Langue Française.



### 2.4 LA POURSUITE DE LA MOBILISATION #FREEFARIBA

Si Roland Marchal a enfin été libéré le 21 mars 2020, Fariba Adelkhan, directrice de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, est toujours prisonnière scientifique à Téhéran. L'AFSP a relayé l'appel de son comité de soutien à organiser une e-manifestation le **19 avril 2020** le jour où elle devait y être « jugée » sans qu'à aucun moment elle n'ait pu bénéficier d'une véritable défense tant l'action de son avocat était entravée par ses geôliers.

Le **30 avril 2020** a marqué le 300<sup>e</sup> jour de son emprisonnement en Iran. Ce soir-là, le documentaire de Pascale Laborier « À bas les grillages » (2020), avec la participation de Pierre-Jérôme Adjedj et Béatrice Hibou, a été projeté en façade à Paris, dans le cadre du projet #chezmaddalena, en hommage à Fariba et à d'autres victimes de régimes dictatoriaux.

Au titre des mesures sanitaires et dans le cadre d'une permission pour cause médicale, Fariba Adelkhan est sortie de prison samedi 3 octobre 2020 et a regagné son domicile personnel où elle est assignée à résidence, sous contrôle d'un bracelet électronique. L'AFSP a participé le **15 octobre 2020** devant le CERI à un rassemblement de soutien masqué et distancié.

## 2. PROFESSION POLITISTE : L'AFSP ET LA DÉFENSE DES MÉTIERS DE LA DISCIPLINE

### 2.5 LA DÉFENSE DES SHS EN EUROPE

L'année 2020 a été également marquée par une intense mobilisation pour défendre les SHS au niveau Européen grâce à l'action de Didier Georgakakis, membre du Bureau de l'AFSP jusqu'en juin 2020.

L'Alliance européenne pour les sciences sociales et humaines (EASSH), dont l'AFSP est membre, a interpellé en **avril 2020** les responsables politiques européens pour s'assurer que tous les domaines de recherche soient bien financés pour relever les défis de la crise du Covid-19. Elle a exhorté les gouvernements nationaux et institutions européennes à soutenir et financer des projets de recherche interdisciplinaires sur le Covid-19 qui reconnaissent l'importance vitale des SHS dans ce domaine.

Pour rappel, l'Alliance européenne pour les sciences sociales et humaines a été créée en 2015. C'est une association de dimension européenne couvrant tous les domaines des sciences humaines et sociales qui œuvre à promouvoir ces domaines de connaissances et de recherche et à dialoguer avec les décideurs politiques et toutes les parties prenantes concernées.

L'AFSP, par un communiqué le **18 septembre 2020**, à l'instar de l'Alliance européenne pour les sciences sociales et humaines et du président du Conseil européen de la recherche, Jean-Pierre Bourguignon, s'est inquiétée des coupes importantes qui ont été apportées pendant l'été 2020 au projet de programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe » tel que prévu pour la période 2021-2027.

Dans le contexte d'une pandémie où les enjeux sociaux des inégalités, du « care », du climat, ou encore de la participation démocratique

sont plus que jamais cruciaux, il est regrettable que ce soit précisément l'ambition européenne de long terme en matière de recherche (et tout particulièrement sur des enjeux aussi sensibles que ceux liés au bouleversement des équilibres démocratiques et sociaux pris en charge par le Cluster 2 « Open and inclusive societies ») qui fassent les frais des négociations inter-étatiques. Elle a appelé les différentes parties prenantes et singulièrement le Parlement européen qui s'approprieraient à voter ce budget à prendre en compte cette attente des communautés scientifiques.



### 2.6 LE SUIVI DES RECRUTEMENTS EN CONTEXTE COVID

Dans le contexte particulier du COVID-19, le Conseil d'administration de l'AFSP a adopté lundi **30 mars 2020** une motion relative à la campagne de recrutement 2020 des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses en science politique. Le suivi de la campagne de recrutements de 2020 s'est poursuivi par l'intermédiaire de son Observatoire des métiers académiques de la science politique (OMASP).

Si le bilan de synthèse des recrutements des maîtres(ses) de conférences et professeur(e)s des universités en science politique en France en 2019 et 2020 a été publié en mars 2021, les informations ont été large-

ment diffusées sur le site de l'AFSP permettant, année après année, d'informer en temps réel les politistes juniors et seniors sur les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs en science politique. La 14ème lettre de l'OMASP a été réalisée par Christophe Roux, membre du CA de l'AFSP de 2016 à 2020 et responsable de l'OMASP depuis 2017. A sa demande, son mandat s'est achevé par cette lettre. Comme décidé par le CA du 10 septembre 2020 et suite à un appel à candidature au sein du Conseil, Nathalie Duclos et Guillaume Gourgues ont pris la responsabilité de l'OMASP jusqu'en juillet 2022.

### 2.7 UN PARTAGE D'INFORMATIONS POUR OUTILLER LES POLITISTES

L'Association a partagé tout au long de l'année 2020 de nombreuses informations permettant aux politistes de disposer de toujours plus d'informations, outils et supports à caractère scientifique, pédagogique et professionnel. En **février**, elle a par exemple présenté l'opération « 2400 ebooks de science politique en accès libre », fruit d'un partenariat entre l'éditeur Cambridge University Press et la bibliothèque de Sciences Po. En **avril**, l'AFSP a incité ses membres et publics à utiliser et investir le nouveau Blog de l'ECPR lancé pour célébrer avec modernité le 50<sup>e</sup> anniversaire du réseau européen. En **juin**, elle a mobilisé la communauté des politistes pour répondre à l'enquête du consor-

tium Couperin sur les pratiques de recherche documentaire auprès des chercheur.euse.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s et doctorant.e.s des établissements de l'ESR.

Comme chaque année, elle a enfin largement diffusé toutes les publications et prises de position de la Section 40 du CNRS et de la Section 04 du CNU, avec notamment la présentation du rapport d'activité 2020 de cette dernière.

# 3. VALORISATION

## 3.1 PROPOSER DES REVUES COLLABORATIVES EN LIGNE

En termes de diffusion de la connaissance scientifique, l'AFSP a créé au **printemps 2020** une revue collaborative en ligne regroupant des articles et des entretiens de politistes et spécialistes d'autres sciences sociales traitant de différents aspects de la pandémie COVID-19. Plusieurs centaines de références aidant à comprendre cette crise sanitaire et ses implications sont disponibles sur le site de l'AFSP.

A l'**automne 2020**, une opération comparable a été mise en œuvre pour décoder les enjeux de l'élection américaine en les soumettant au regard de politistes basé(e)s en France ou à l'étranger.



## 3.2 ACCOMPAGNER L'OFFRE ÉDITORIALE DE LA RFSP

L'AFSP s'est aussi fait l'écho de chaque numéro et dossier de la Revue française de science politique. En février 2020, l'AFSP a présenté le dossier consacré aux métamorphoses contemporaines de l'État au prisme de ses rouages administratifs et l'importante chronique bibliographique relative à l'ethnographie politique. L'Association a ensuite communiqué sur la livraison de printemps de la RFSP et ses deux parties : une très riche chronique bibliographique faisant la part belle à l'actualité éditoriale en science politique et un contenu en mode Varia, avec une étude sur les spécificités familiales de l'engagement politique et électoral au Front national ainsi que trois textes, respectivement consacrés aux processus de transferts dans l'analyse des politiques publiques en Amérique latine, à l'usage du référendum en France et aux raisons de l'action collective en période de crise économique. Fin août, l'AFSP a présenté en avant-première le numéro estival de la RFSP en rappelant que par la variété de leurs objets (les pratiques parlementaires, la culture poli-

tique du Front national, les répertoires de la contestation sociale en entreprise, les politiques de lutte contre la précarité sociale, le vote par procuration) et la diversité de leurs approches méthodologiques, les articles de la Revue française de science politique démontrent la vitalité et l'utilité sociale de la revue et son rôle central dans la valorisation de la science politique en France. Et en octobre 2020, l'association informait enfin sur le dossier RFSP de l'automne consacré à la «Sociologie politique des passeurs».

L'AFSP a également permis en 2020 à la RFSP d'offrir un nouveau service de «contenus augmentés». En effet, pour accompagner la publication dans la RFSP 2020/3-4 (Vol. 70) de l'article de Julien Boelaert et Etienne Ollion « Les sommets du Palais. Analyser l'espace parlementaire avec des cartes auto-organisatrices », l'AFSP a proposé aux lectrices et lecteurs de la revue l'accès en ligne gratuit à des contenus originaux : le script et les données ayant servi à produire les graphiques et statistiques de l'article.

# 3. VALORISATION

## 3.3 DONNER UNE VISIBILITÉ AUX ACTIONS DE NOS PARTENAIRES

L'AFSP a aussi valorisé au quotidien les activités d'autres partenaires, au premier rang desquels ses partenaires institutionnels, via la création d'articles dédiés sur son site internet de l'Association ou de publications sur son compte Twitter, qu'il s'agisse d'annoncer des manifestations, de diffuser des appels à contributions ou de faire connaître des publications, des programmes de recherche ou de nouvelles offres de formations.

C'est ainsi que l'AFSP s'est par exemple fait l'écho du colloque Future Lab organisé par Sciences Po Grenoble et l'ECPR, de l'Ecole d'été organisée par Sciences Po Rennes sur

la démocratie locale, de l'appel à projets du LIEPP pour un programme de soutien à la jeune recherche en évaluation des politiques publiques, de l'enquête CoCo du CDSP et de l'OSC pour faire le portrait social des Français confinés, du colloque sur « La fabrique politique de l'Ecole » organisé à Aix-en-Provence par le CHERPA, le CURAPP-ESS et le CRESPA-CSU, du nouveau parcours de Master 2 labellisé « Affaires publiques – Transitions écologiques » désormais proposé par le département de science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## 3.4 LA RECONNAISSANCE D'UN RÉSEAU DE RECHERCHE ISSU DE L'AFSP

L'AFSP s'est félicitée de la transformation le 1er janvier 2020 du GRAM un Groupement de recherche sur l'action multilatérale, structure labellisée et financée par le CNRS. Il s'agit d'une reconnaissance importante pour ce Groupe de projet de l'AFSP né en 2012 puis porté à partir de fin 2015 au sein du Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po.



## 3.5 ANIMER DES RÉSEAUX D'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Pendant l'année 2020, l'AFSP a gagné 887 abonnés à son Fil Info Twitter, principal outil de communication, d'information et de valorisation pour atteindre au 31 décembre 6774 abonnés. La diffusion de sa Newsletter à l'ensemble de ses membres individuels, partenaires scientifiques et publics institutionnels ou spécialisés, complète cet effet réseau mobilisateur au sein de la communauté des politistes et assure une grande visibilité aux actions et productions de la discipline.

L'AFSP assure un travail de veille scientifique quotidien pour identifier et relayer les informations sur les résultats de recherche les plus récents, les nouvelles publications et les manifestations scientifiques visant à alimenter un agenda de la recherche disciplinaire et collaboratif.

Comme chaque année depuis la création en 2000 de son Observatoire des métiers académiques de la science politique (OMASP), l'AFSP a proposé en 2020 de nombreux services spécifiques pour accompagner les carrières de ses membres. En centralisant notamment sur son portail web toutes les informations utiles en matière de recrutement MCF, PR et CNRS, l'association offre un outil essentiel pour aider à l'insertion professionnelle des politistes.

Pour accompagner la valorisation de ses activités et la diffusion de l'information sur sa nouvelle offre de podcasts et webinaires, l'AFSP a également ouvert en décembre 2020 une page officielle sur LinkedIn.

# 4. ORGANISATION DE L'AFSP

Organisation de l'association à partir du 2 juillet 2020.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MEMBRES ÉLU.E.S

- BACHELOT Carole, Professeure des universités en science politique (Université de Lille / CERAPS)
- BARRAULT-STELLA Lorenzo, Chargé de recherche CNRS (CRESPPA / Université Paris 8)
- BELOT Céline, Chargée de recherche au CNRS (Pacte / IEP de Grenoble)
- BOUTALEB Assia, Professeure de science politique (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CESSP)
- BRACONNIER Céline, Professeure des universités en science politique / Directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
- COMBES Hélène, Directrice de recherche CNRS (CERI / Sciences Po)
- DAKOWSKA Dorota, Professeure des universités en science politique (Sciences Po Aix-en-Provence)
- DELOYE Yves, Professeur des universités en science politique / Sciences Po Bordeaux
- DUCLOS Nathalie, Maîtresse de conférences en science politique (Université de Tours / ISP)
- DULONG Delphine, Professeure des universités en science politique (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CESSP)
- DUPUY Claire, Professeure en science politique (UCLouvain)
- FAUCHER Florence, Professeure FNSP en science politique (Centre d'études européennes de Sciences Po)
- GOURGUES Guillaume, Maître de conférences en science politique (Université Lumière Lyon 2 / Triangle)
- HAEGEL Florence, Directrice de recherche FNSP / CEE, Professeur à Sciences Po
- JAFFRELOT Christophe, Directeur de recherche au CNRS (Centre de recherches internationales - CERI)

- LOUIS Marieke, Maîtresse de conférences en science politique (IEP de Grenoble / PACTE)
- MANGENOT Michel, Professeur des Universités (Université Paris 8 / CRESPPA-LabToP)
- MAYER Nonna, Directrice de Recherche au CNRS (Centre d'études européennes de Sciences Po)
- NAY Olivier, Professeur des universités (Université Paris I Panthéon-Sorbonne / Centre européen de sociologie et de science politique)
- OLLITRAUT Sylvie, Directrice de recherche au CNRS (ARENES / Université de Rennes, EHESP, CNRS et CERI / Sciences Po Paris)
- ROGER Antoine, Professeur des Universités en science politique (Sciences Po Bordeaux / Centre Émile Durkheim)
- SAWICKI Frédéric, Professeur des universités en science politique (Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, Centre européen de sociologie et de science politique)
- SINTOMER Yves, Professeur des universités en science politique (Université de Paris 8 / CRESPPA)
- VAUCHEZ Antoine, Directeur de recherche au CNRS (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CESSP)

### MEMBRES REPRÉSENTANT LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

élus lors du CA du 10/09/2020

- CEPEL : Eric SAVARESE
- CURAPP : Stéphanie GUYON
- Sciences Po Aix : Magali NONJON
- Sciences Po Strasbourg : Sébastien MICHON
- Sciences Po Toulouse : Jean-Michel EYMERI-DOUZANS

## LE BUREAU

- JAFFRELOT Christophe – Président
- MANGENOT Michel – Secrétaire général
- BOUTALEB Assia – Trésorière

- BACHELOT Carole
- COMBES Hélène
- DUPUY Claire
- LOUIS Marieke
- SAWICKI Frédéric

## L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

- AVY Anne — Responsable administrative
- ROCCA Isabelle — Responsable Communication